CRISE COVID-19

OUVERTURE DE LA MAIRIE DU 2 AU 22 JUIN 2020

La mairie accueillera le public :

- Du lundi au vendredi matin de 8h à 12h

Dans la mesure du possible, et en dehors de ces permanences physiques, merci de bien vouloir privilégier :

- L'appel téléphonique : 04-71-47-51-75 aux horaires suivants : 9h-12h ; 15h-17h.
- Ou l'envoi d'un e-mail :

<u>accueil@vicsurcere.fr</u>: affaires générales, état-civil, affaires scolaires

urbanisme@vicsurcere.fr: urbanisme

comptabilite@vicsurcere.fr : comptabilité, factures

En cas de nécessité, un accueil physique est possible sur rendez-vous.

<u>En cas d'urgence uniquement, les astreintes téléphoniques sont</u> <u>maintenues aux numéros ci-dessous :</u>

- Intervention technique: 06-08-63-48-15
- Service eau (Communauté de communes) : 04-71-47-04-73
- Services administratifs (Etat civil, population): 07-87-13-23-59

Dominique BRU Le maire

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage









CRISE COVID-19

OUVERTURE DE LA MAIRIE DU 2 AU 22 JUIN 2020

CONDITIONS D'ACCUEIL AU PUBLIC

Pour vous protéger et protéger les agents d'accueil :

<u>Le port du masque est très fortement recommandé.</u>

Merci de bien vouloir <u>respecter les règles de</u> <u>distanciation sociale :</u>

- Respect du marquage au sol pour la file d'attente.
- Une seule personne à l'accueil

Les demandes de photocopies seront acceptées uniquement pour les démarches administratives essentielles.

Dominique BRU Le maire

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage







